<u>PETITION</u> : pour l'utilisation exclusive d'appelants en palombière pour le tir au posé sur les arbres, pendant la migration, du 1er octobre au 20 novembre, pour toute la région Nouvelle Aquitaine ainsi que pour les départements suivants: Indre, Indre et Loir, Loir et Cher, Allier et Cher

NOM	Prénom	Adresse	Signature